

Libérer les animaux ? Un slogan immoral et absurde.

Libérer les animaux ? Qui pourrait être contre un objectif apparemment si généreux ? Qui ne s'indigne devant les conditions d'élevage, de transport et d'abattage induites par le productivisme contemporain ? Qui n'a tremblé d'émotion en voyant à la télévision les conditions de vie (si l'on peut appeler cela une vie) des porcs et des veaux ? Qui ne s'est indigné en apprenant les abandons de chiens sur les bords d'autoroute au début des vacances d'été ? Il est clair que la protection animale fait aujourd'hui partie de nos devoirs.

Toutefois, quand on parle de *libérer* les animaux, on ne veut pas dire « améliorer leurs conditions de vie ». On veut dire tout autre chose : on veut dire cesser de les *exploiter*. On sous-entend donc que les animaux seraient asservis par l'homme. Cela implique que le processus de domestication par lequel l'homme, au moins depuis le néolithique, a appris à apprivoiser, à élever, à entretenir, à soigner, à dresser certaines espèces, à créer de nouvelles espèces, variétés, races, ne serait en fait qu'une gigantesque entreprise d'esclavage. Ainsi, de même qu'il y a 11000 ans, l'homme a amorcé son processus de civilisation en inventant l'agriculture et l'élevage et en domestiquant plantes et animaux, il faudrait aujourd'hui qu'il s'arrache à cette « barbarie » en libérant les animaux qu'il asservit ainsi depuis plus de cent siècles !

Prenons cette idée étrange au sérieux, et voyons ce qu'elle implique. Libérons donc les animaux. Il faudrait alors commencer par libérer l'espèce qui est la plus dépendante de l'homme, celle qui n'existe qu'à l'état domestique. Ce n'est pas le porc ou le chien, mais le papillon Bombyx du murier, que les Chinois ont inventé pour produire la soie. Cessons de produire de la soie et cessons par conséquent de créer cette espèce de papillon. Libérons-la, abattons-la.

Libérons, libérons donc. Ouvrons les clapiers, libérons les lapins et tant pis pour l'Australie qui a failli périr (elle et tout son écosystème) sous le poids de son invasion. Libérons les visons en Dordogne, sans nous soucier de la catastrophe écologique que cela entraîne, ce qu'il

faut c'est donner à toutes ces pauvres bêtes la « Li-ber-té » (ils n'en demandaient sûrement pas tant). Libérons les moutons de l'homme (après tout, a-t-on vraiment besoin de laine, n'y a-t-il pas assez de matières synthétiques ?), mais libérons aussi les loups sans nous soucier des moutons, et libérons les ours sans nous soucier des paysans des Pyrénées et de leurs troupeaux (ils n'ont qu'à se libérer des ours eux aussi !). Profitons-en aussi pour libérer les chats de leur dépendance à nos maisons, qu'ils retournent chasser dans les forêts ou dans les caves, et pensons aussi à libérer les rats des chats ainsi libérés. Et libérons nos chiens, coupons-leur les laisses, laissons-les errer, seuls, sans maîtres, puisque le maître c'est, par définition, celui qui domine, qui asservit, qui exploite. Conséquence : nous ne mangerons évidemment plus de viande, de poisson, ni de crustacés. Nous serons végétariens. Mais nous n'aurons pas non plus de terre promise par la Bible, celle « où coulent le lait et le miel », provenant l'un et l'autre de l'exploitation des animaux. Nous serons dès lors végétaliens. Mais nous n'aurons plus non plus de pulls de laine, de chaussures de cuir, de plumes d'autruche, nous n'userons d'aucune matière qui provient de nos frères animaux. Nous serons donc véganes. (Question par parenthèse. Si tout élevage est une forme d'asservissement, comment va-t-on faire pour libérer les pucerons qui sont élevés par les fourmis ? Nous faudra-t-il attendre la formation d'un hypothétique « Front de libération » des pucerons ? Peut-on plutôt compter sur une prise de conscience par les fourmis elles-mêmes de leur pouvoir tortionnaire ? Ou devons-nous, dans ce cas aussi, compter sur nous seuls, nous autres l'avant-garde libératrice des animaux, et forcer les pucerons, les papillons, les abeilles, les chats, les chiens, les moutons, les poules, les perruches, les saumons, les huitres, les poissons rouges, à être libres, enfin libres ? Jusqu'où cette folie « libérationnaire » devra-t-elle nous faire aller ? Jusqu'au point où, prenant conscience du fait que la plupart de ces variétés, races, et espèces ne doivent leur survie qu'à leur relation à l'homme et qu'une fois « libérées » elles ne pourraient retourner marronner à l'état sauvage sans être immédiatement condamnées à mort, nous prendrons la seule mesure libératoire efficace et nous nous déciderons à castrer et à stériliser tous les animaux domestiques de la terre afin de nous assurer qu'il n'y aura plus jamais d'animaux asservis à l'homme. C'est ce que préconise le penseur Gary Francione, qui ose pousser la logique de la « libération animale » jusque là. C'est absurde ? C'est en effet insensé. Mais c'est pourtant absolument cohérent. C'est même le seul type de mesure qui découle rationnellement du principe même de la « libération animale », slogan aussi ingénu qu'irresponsable. On voit que, s'il y a des praticiens de la « libération animale » qui sont des

terroristes assumés (voir l'*Animal Liberation Front*), il y a aussi des théoriciens de la libération animale qui sont des dangers publics.

Bien sûr, il faut rappeler qu'en libérant ainsi les animaux, on se prive d'une bonne partie de ce qui a fait l'humanité de l'homme — qui s'est humanisé par la domestication, l'élevage, l'appriivoisement, le dressage, le domptage des autres espèces — mais aussi évidemment d'une partie de ce qui fait l'animalité de nombreuses espèces animales. Mais qu'importe, puisque l'Homme, voilà l'ennemi, le méchant animal qui asservit tous les autres (les gentils) et qui doit désormais les forcer à se libérer de son propre asservissement !

A quoi est dû cette folie « libérationnaire » ? Elle a de nombreuses causes, elle est aussi un symptôme.

Il y a d'abord des facteurs sociologiques, parmi lesquels on peut distinguer des réalités et des idéautés. Le facteur réel, c'est celui dont nous sommes parti : la modernité a entraîné une incontestable dégradation des conditions d'élevage de certains animaux destinés à la consommation humaine (notamment porcs, veaux et poulets), en les réduisant à l'état de marchandises. La prise de conscience de ce phénomène a fini par émouvoir bien légitimement les populations, qui mesurent d'ailleurs mal le prix qu'elles auraient à payer pour un éventuel retour à un élevage plus extensif ou plus respectueux des conditions de vie des bêtes.

Parallèlement à ces changements réels, il y a des mutations dans les représentations. La croissance de l'urbanisation a fait perdre aux habitants de ces mêmes sociétés industrielles tout contact avec la nature sauvage : ces populations ont oublié la lutte ancestrale des hommes contre les espèces nuisibles (pensons aux loups décimeurs de bétail ou aux rats porteurs de peste) et elles ignorent celle que continuent de mener des hommes ailleurs (pensons aux crickets qui ravagent les récoltes africaines, ou même aux chiens errants qui infestent nombre de villes du tiers monde). Mais ces mêmes conditions urbaines ont aussi coupé les hommes de la vie des bêtes dans leurs environnement domestique traditionnel, quand tous cohabitaient autour de la maisonnée et que l'on tuait le cochon les jours de fête. Nous avons rompu avec les bêtes réelles, qu'elles soient sauvages ou domestiques. Et, à la place de celles-ci, s'est développé de façon exponentielle, ces dernières décennies, un nouveau type de faune, d'où est né un nouveau rapport à l'animalité : les animaux de compagnie, au travers desquels est vu tout le règne animal. Pour la première fois de l'histoire, les hommes n'ont plus affaire, depuis le milieu du XXe siècle, qu'à des animaux qu'ils élèvent pour qu'ils ne fassent rien, simplement être là, rester sur le canapé du salon et échanger caresses et affection avec leurs maîtres. Les seuls animaux que les urbains des sociétés occidentales connaissent sont donc

soit ces gentilles bêtes qui font partie de leur famille (au centre ville, parce que, parfois, en banlieue, ce sont des molosses – mais c’est une autre histoire), soit les bêtes-victimes élevées en batterie qu’ils voient à la télévision. Tout cela est bien loin de la réalité animale et de son immense variété. L’animal n’est donc plus, dans l’imaginaire contemporain, ce qu’il était dans l’imaginaire classique, la bête terrifiante ou l’animal au travail, mais c’est la victime ou le fétiche. Et le règne de la nature n’est plus, comme dans les modèles philosophiques anciens, la loi de la jungle (la guerre de tous contre tous), mais un mythe dysneylandisé et bio-aseptisé où règne l’harmonie préétablie entre animaux tout uniment gracieux, un univers qui serait éternellement pacifique et serein sans l’intervention de l’unique prédateur, l’Homme. De là le mythe élaboré de toute pièces par la civilisation industrielle : celui d’une nature pacifiée (paradis perdu où les animaux étaient libres), et de l’Homme avec un grand H, représentant le Mal, bourreau de l’Animal avec un grand A, innocente victime — ce qui permet de mettre toutes les bêtes dans le même sac (selon l’habituelle vision anthropomorphiste) : le chat et la souris, le loup et l’agneau, le chien et la puce, tous libres (et notamment de s’entredévorer). Voilà le fantasme qui alimente les idéaux révolutionnaires de la « libération animale ».

Mais cette idéologie est avant tout un symptôme. Symptôme sans doute de l’écroulement de l’horizon révolutionnaire lui-même, en tout cas de l’effacement des croyances dans le salut commun, signe de la montée d’une défiance vis-à-vis de tout idéal de libération politique ou sociale, d’une perte de confiance dans les projets collectifs d’affranchissement — le politique n’apparaissant guère plus que comme le jeu morne des ambitions personnelles ou des alternances partisans. Hier, tout était politique. Aujourd’hui, plus rien n’est politique, tout est éthique. Les concepts politiques forgés pour penser naguère l’asservissement des hommes sont détournés : on parle de « libération animale », comme on parlait naguère de libération de certains peuples ou de certaines classes — alors même qu’il y a toujours autant d’hommes asservis dans le monde, qui eux, le sont réellement !). On parle de *l’exploitation* des animaux, au sens où l’on parlait hier d’exploitation de l’homme par l’homme (qui pourtant n’a pas vraiment diminué). On qualifie même certaines formes d’abattage de « génocide animal », le mot fait frémir, comme si ce n’était pas un moyen de banaliser l’horreur des crimes contre l’humanité. (A vouloir nous sensibiliser au sort de certaines bêtes, on risque de nous insensibiliser aux plus grands drames de l’histoire, si tout est pareil et si les mots n’ont plus de sens). Non, décidément, ces concepts politiques ne sont pas les bons outils pour penser nos devoirs vis-à-vis des animaux que nous avons placés sous notre garde.

Mais cette nouvelle orthodoxie « animaliste » est aussi le symptôme d'une autre idéologie. L'idée qui s'impose est que la morale ne repose pas sur des lois universelles, ni sur des règles communes ou sur des contrats (implicites ou non), ni sur la réciprocité ou sur la reconnaissance d'autrui comme personne, ni sur des devoirs collectifs à respecter ou sur des vertus à transmettre, mais sur la seule valeur intrinsèque et *individuelle* à accorder à tous les êtres qui pourraient être les *victimes* de notre conduite méchante (jeunes enfants, vieillards séniles, handicapés mentaux, animaux). A cette morale centrée sur la seule idée de victime, correspond la montée irrépessible de la notion de « droits subjectifs » : on ne parle plus de vertus éducatives ou des devoirs des parents, mais des droits de l'enfant ; on ne parle plus d'égalité ou de justice, mais des droits de la femme ; et bien entendu, dans le droit fil de ces droits, voilà les droits de l'animal. Cette notion, elle aussi importée indument du domaine politique, repose sur une réinterprétation moraliste de l'idée de droits de l'homme. Les droits de l'homme affirmaient la nécessaire reconnaissance d'un territoire d'indépendance des sujets à l'égard de la toute-puissance des États. Ils supposaient corrélativement l'affirmation de l'égalité fondamentale de tous les hommes et proclamaient par conséquent que toutes les formes de discrimination, raciale, religieuse, sexuelle, etc., devaient être combattues. Mais alors que la discrimination raciale est en effet sans fondement puisque les races n'existent pas, il n'y a pas de sens à parler de discrimination entre espèces : dira-t-on que les loups discriminent les moutons quand ils les mangent ? cela n'a pas de sens. Et alors qu'il y a un sens à prétendre fonder l'égalité de droits entre les hommes sur leur commune nature, sur quelle identité de nature fonder l'égalité de droits entre animaux ? Sur le fait que ce sont des vivants et que tout vivant aurait *a priori* un « droit à la vie » ? Mais s'il y a un caractère commun aux animaux, c'est qu'ils sont des vivants « hétérotrophes », c'est-à-dire qu'ils se nourrissent de substances organiques, des végétaux ou des animaux. Proclamer qu'ils ont tous un droit à la vie est donc une absurdité, puisque, par définition, un animal ne peut vivre qu'au détriment du vivant. J'aurais beau m'abstenir de manger des espèces vivantes, je n'empêcherais jamais toutes les autres espèces vivantes de le faire, sous peine de leur propre mort. Plus généralement la notion de droits des animaux est contradictoire: si l'on concède au loup le droit de vivre, on le retire à l'agneau ; et si l'on dit que l'agneau a des droits, que fait-on du droit naturel du loup à se nourrir ? Proclamer *l'égalité* des droits des animaux est absurde : si mon chien a le droit de vivre sans puces, la puce n'a pas le droit de cohabiter avec mon chien. Ajoutons que la notion de droits subjectifs suppose une autorité neutre chargée de les faire respecter ; or les seuls animaux qui peuvent faire respecter ces droits sont les animaux humains qui sont aussi, dit-on, les seuls qui doivent les respecter ! Décidément, on

est en pleine confusion. Preuve qu'on n'a jamais intérêt à calquer les normes qui doivent guider nos relations avec les bêtes, sur des concepts, comme celui de libération ou celui de droits, forgés pour penser les relations politiques des hommes entre eux.

Un facteur non moins important qui explique cette vague déferlante d'idéologie « animaliste » est le changement de paradigme scientifique et épistémologique dont nous sommes témoins. Dans l'étude de l'homme, nous sommes passés du paradigme des sciences humaines (qui a dominé le XXe siècle) à un paradigme biologique ou plus généralement naturaliste. Les sciences humaines étaient fondées sur l'idée que l'homme avait une spécificité qui l'opposait au reste de la nature —spécificité d'objet qui permettait de justifier la spécificité des méthodes et des concepts de ces sciences : ainsi l'histoire humaine était fondée sur son opposition avec la notion d'évolution naturelle, la psychanalyse sur la spécificité de l'inconscient et du symbolique proprement humain, les sciences sociales sur l'opposition instinct/institution, l'anthropologie culturelle sur l'opposition nature/culture, la linguistique sur l'opposition langage humain/ communication animale. Donc, selon le postulat épistémologique fondateur de ces sciences, l'homme était opposé au reste de la nature, en particulier animale.

L'actuel paradigme dominant est au contraire naturaliste, y compris pour l'étude des phénomènes humains : c'est la conjonction des théories de l'évolutionnisme darwinien, de la biologie moléculaire, des neurosciences, des sciences cognitivistes, etc. Il tend évidemment à nier toute spécificité humaine pour des raisons symétriques aux précédentes. Il s'agit de justifier des méthodes et des concepts eux-mêmes naturalisés dans l'étude des êtres naturels, dont font partie les hommes au même titre que les animaux. Ainsi aux oppositions de jadis (homme/ animal ; nature/culture) s'est substituée une vision unitaire du monde naturel dans lequel l'homme n'est qu'un élément, un vivant adapté à son milieu, fruit de la sélection naturelle, un animal comme les autres. C'est pourquoi certains affirment désormais que ce qu'on proclamait naguère propre à l'homme (la vie politique, la culture, le langage, l'art, le symbolique, les règles morales, etc.) peut être déjà mis au compte de l'animal.

C'est là une vision faussée. Car il est aussi naïf de prétendre que « le langage », par exemple, n'est pas propre à l'homme ou qu'il y a de l'art chez les animaux, qu'il est naïf de prétendre le contraire. Il y a forcément un concept de langage qui englobe toutes les formes de communication animales, et il y a forcément un autre concept de langage qui ne se réfère qu'au langage humain (à sa structure syntaxique, à son pouvoir de créativité infinie, etc.). Et de même pour l'art, pour la culture, pour la vie sociale, pour la morale, pour la pensée, etc. toutes choses que l'on peut toujours « naturaliser » en montrant la communauté de tous les

vivants (et on y gagne forcément un plan d'intelligibilité) ou se refuser à le faire pour montrer la spécificités des cultures ou des sociétés humaines (et on y gagne un autre plan d'intelligibilité).

Le problème commence lorsque, s'appuyant sur un *postulat* fondateur des recherches naturalistes (la proposition « il n'y a pas de spécificité humaine »), on prétend la prendre pour une vérité absolue et lui faire jouer un rôle *normatif*: « puisque l'homme est un animal comme les autres, dit-on, il doit se conduire ou ne pas se conduire de telle et telle manière vis-à-vis des autres animaux ». C'est là un sophisme bien connu — auquel cèdent la plupart des idéologues « animalistes ».

Car la faille la plus profonde de ces raisonnements sur la « libération animale » vient du concept même d'animal, qui n'a guère de sens dans un contexte moral. Le concept d'animal est non seulement beaucoup trop extensif (puisque'il s'étend du microbe au chimpanzé), mais il est contradictoire. En effet, il doit à la fois *inclure* l'homme, dont on proclame qu'il est « scientifiquement » un animal comme les autres, et *exclure* l'homme, dont on proclame qu'il est « moralement » un animal opposé à tous les autres, étant le seul animal à avoir un comportement *répréhensible* vis-à-vis des autres. Or de deux choses l'une : soit l'homme est un animal comme les autres et alors on ne voit pas pourquoi il devrait contraindre sa propre nature animale et s'obliger à des règles auxquelles ne s'obligent pas les autres animaux. Soit on reconnaît que l'homme seul *doit* s'abstenir de certaines conduites vis-à-vis des autres animaux.

C'est évidemment cette seconde hypothèse qui est la bonne. Mais alors il faut admettre la coupure homme/ animal et concéder que c'est là le propre de l'homme. Quel est en effet le propre de l'homme, si l'on veut exclure toutes les propriétés naturelles (à ce titre il est un animal) mais aussi toutes les propriétés culturelles (dont on prétend qu'elles se trouvent déjà, en germe, chez certaines espèces animales) ? C'est la morale justement. L'homme n'est pas un animal comme les autres parce qu'il est le seul animal moral, au sens fort du terme, c'est-à-dire à pouvoir régler ses conduites sur des normes et des valeurs, à pouvoir se plier à des devoirs, c'est-à-dire à non seulement désirer, mais à pouvoir *vouloir* désirer ou ne pas désirer ce qu'il désire. Il doit donc d'abord se reconnaître des devoirs vis-à-vis de tout autre homme qui comme lui peut se plier à des devoirs et accepter des règles de réciprocité ; mais il peut aussi se reconnaître des devoirs (non réciproques) vis-à-vis de certains animaux qui, eux, n'ont aucun droit par nature pas plus qu'ils n'ont de devoirs.

Alors que conclure ? C'est simple, il suffit de reprendre tous nos fils successifs.

Il faut d'abord se débarrasser des concepts politiques qui ne font que brouiller les pistes : libération, exploitation, droits, etc. Il faut admettre que les animaux n'ont pas de droits mais cela ne signifie pas que nous n'ayons pas de devoirs à leur égard. Il faut ensuite se garder du raisonnement qui prétend que l'homme est un animal comme les autres : ce serait accepter qu'il se conduise comme une bête ou prétendre qu'il n'a pas à normer sa conduite vis-à-vis des bêtes. Il faut au contraire affirmer qu'il y a une coupure entre l'homme et l'animal puisque l'homme est un être moral. Il faut enfin se garder de mettre tous les animaux dans le même sac. Ce pseudo-concept d'animal ne mène qu'à des impasses.

Ainsi, nous ne pouvons pas avoir les mêmes devoirs vis-à-vis de nos chiens et de leurs puces, vis-à-vis de nos moutons et vis-à-vis de tous les mammifères qui peuplent les forêts, les montagnes et les rivières du monde. On ne peut pas formuler une seule règle de conduite que nous puissions appliquer indistinctement à tous ces animaux. Et on ne peut pas mettre sur le même plan la douleur (peut-être considérable) du goujon pêché, qui peut bien mourir mangé par plus gros que lui, par exemple par le brave pêcheur du dimanche, et celle du chien battu à mort par son maître qui lui devait protection et affection. Ce qu'il convient de faire, c'est de partir de ce que sont nos relations avec certaines bêtes pour en déterminer les devoirs différenciés, et hiérarchisés que nous pouvons avoir vis-à-vis de certaines espèces, ou vis-à-vis certains individus, ceux avec qui nous avons noué des rapports d'affection réciproque ou des relations de dépendance mutuelle.

Pour faire vite, nous dirons donc ceci. Il y a en principe une division *morale* tripartite des bêtes. Il y a les animaux de compagnie auxquels nous lient des relations affectives individualisées. Ils nous donnent leur affection en échange de la nôtre. Il est donc immoral de la trahir, par exemple en se débarrassant de son chien sur une aire d'autoroute et en le privant ainsi de sa relation à son maître. Autrement dit il est immoral de vouloir le libérer ! Il y a ensuite les animaux domestiques, que nous élevons pour leur viande, leur lait, leur laine ou leur travail, et auxquels nous lient une sorte de contrat d'échange et des relations individualisables. Ils nous donnent leurs produits en échange de leur pâture et de notre protection. Il peut donc être moral de les tuer puisqu'ils ne vivent souvent que pour cela. Mais il est immoral de les priver de conditions décentes de vie ou d'abattage. Et il est tout aussi immoral de vouloir les libérer : ils dépendent de nous comme nous dépendons d'eux. Il y a enfin les animaux sauvages auxquels ne nous lie aucune relation individualisable, ni affective ni vitale, mais seulement un rapport à l'espèce. Il est donc moral, dans le respect des écosystèmes et éventuellement de la biodiversité, de lutter contre les espèces nuisibles ou de protéger certaines espèces menacées. Il est certes immoral de faire souffrir par plaisir un

animal sauvage, mais la pêche ou la chasse n'est pas plus immorale pratiquée par l'homme que par les bêtes entre elles, dès lors que l'homme, lui, s'astreint en outre au respect des équilibres écologiques entre espèces naturelles. Il serait évidemment absurde de vouloir libérer les animaux sauvages. Non pas parce qu'ils sont déjà « libres » (ce qui n'a sans doute aucun sens dans la nature), mais parce qu'ils sont de toutes façon asservis aux lois de la nature et aux comportements de tous leurs prédateurs autres que l'homme.

Certes, cette division tripartite est très réductrice et on pourrait la nuancer à l'infini. Toujours est-il que nous n'avons pas les mêmes devoirs d'assistance vis-à-vis des animaux sauvages et vis-à-vis de ceux qui vivent sous notre garde. Toujours est-il, surtout, que nous n'avons de devoir de « libération » ni vis-à-vis des uns ni vis-à-vis des autres. Il est donc aussi absurde qu'immoral de vouloir libérer les animaux quels qu'ils soient.

Francis Wolff